

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 28 septembre 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017**

**2017 DFPE 40** Subvention (272 401 euros) et avenants n° 1 à l'association Les Petits du Canard (3e) pour ses 2 établissements d'accueil de la petite enfance.

**Mme Nawel OUMER, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 12 septembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution de subventions et la signature d'avenants n°1 avec l'association Les Petits du Canard ;

Vu l'avis du Conseil du 3e arrondissement en date du 11 septembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Nawel OUMER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer des avenants n°1 à la convention, dont le texte sont joints à la présente délibération avec l'association Les Petits du Canard ayant son siège social 10, rue Dupetit-Thouars (3e), pour l'attribution de subventions de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention de 104 708 euros est allouée à l'association Les Petits du Canard (N° Tiers Simpa : 24501 – N° Dossier : 2017\_05317) pour la crèche collective Charlot (3<sup>ème</sup>).

Article 3 : Une subvention de 167 693 euros est allouée à l'association Les Petits du Canard (N° Tiers Simpa : 24501 – N° Dossier : 2017\_05318) pour la crèche collective Saint-Martin (3<sup>ème</sup>).

Article 4 : La dépense correspondant à cette subvention, sera imputée au chapitre 65, rubrique 64, article 6574, ligne VF 30002 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'année 2017 et suivantes sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**